

## Ports ENCORE en grève

### L'Union TLF alerte sur une situation critique pour la compétitivité logistique française

Alors que les ports français font face à une nouvelle vague de grèves depuis début janvier, avec deux journées d'arrêt total les 30 et 31 janvier, suivies de 10 jours de perturbations en février, l'Union TLF, organisation professionnelle représentant l'ensemble des métiers de la chaîne transport et logistique, tire la sonnette d'alarme sur une situation devenue critique.

Cette situation s'inscrit dans la continuité d'une année 2024 déjà marquée par de nombreux jours d'arrêt et engendre des répercussions économiques systémiques pour les transporteurs et à l'échelle nationale.

#### 1° Étude d'impact : une dégradation immédiate et alarmante des indicateurs de performance

Une étude flash menée auprès des adhérents transporteurs de l'Union TLF présents dans les ports, révèle une détérioration immédiate de l'activité :

- **23 % de surcoûts opérationnels** : les perturbations génèrent une hausse des coûts d'exploitation,
- **21 % de perte de chiffre d'affaires** en janvier dans une conjoncture nationale déjà tendue pour les transporteurs,
- **25 % de perte anticipée sur février 2025.**

#### 2° Diagnostic économique : une triple menace pour la compétitivité nationale

L'analyse macroéconomique révèle une érosion critique de la compétitivité portuaire française, caractérisée par une triple dynamique de déstructuration.

**Impact #1 : la mise en danger des transporteurs de marchandises (routiers, ferroviaires, fluviaux)** : l'accumulation des surcoûts opérationnels - temps d'attente rallongés, frais de stationnement, surestaries, pénalités clients - menace directement leur pérennité.

**Impact #2 : la perte de souveraineté logistique** : plus de 40 %<sup>1</sup> des conteneurs à destination de la France transitent désormais par les ports concurrents européens (Anvers, Rotterdam, Barcelone, Gênes).



---

**Chaque navire dérouté vers l'étranger impacte directement l'emploi en France : le traitement de 1 000 conteneurs représente<sup>2</sup> :**

- **1 emploi portuaire**
- **6 emplois pour le dispatching des marchandises**
- **3 à 4 emplois dans le transport**

**Impact #3 l'impact sur l'économie nationale est substantiel :** chaque journée de blocage total génère une perte de 40 millions d'euros (hors effets de rattrapage partiel).

### 3° Les demandes des acteurs de la logistique pour les ports français

Face à cette situation, l'Union TLF préconise l'adoption urgente d'un plan d'action tripartite associant pouvoirs publics, autorités portuaires et acteurs privés.

Ce plan s'articule de trois mesures de court terme :

1. **La limitation des surcoûts pour les acteurs de la chaîne logistique :** extension significative des temps de franchises - liés aux frais de détention et surestaries - et des frais de stationnement, suspension des frais d'annulation de rendez-vous sur les terminaux portuaires, et l'adoption de mesures de soutien aux entreprises fragilisées par ces perturbations, telles que le l'activité partielle, des annulations de charges fiscales et sociales ou la création d'un fonds de soutien dédié ;
2. **L'activation de mesures rapides** pour permettre aux entreprises de travailler au mieux, comme la mise en place de rendez-vous supplémentaires sur les horaires travaillés, ainsi que de moyens supplémentaires (matériel, personnel) et, éventuellement, la levée des interdictions de circulation certains week-ends (sous réserve que les conditions de travail soient réunies) ;
3. **Le lancement d'un travail de fond sur le rôle stratégique des ports français** dans la chaîne logistique internationale. Une ambition plus forte doit être donnée au renforcement de la compétitivité logistique des ports français. Un travail de fond doit être mené en lien avec l'ensemble des acteurs publics (autorités portuaires, ministère des Transports, ministère de l'Economie...) et privés (chargeurs, commissionnaires de transports, transporteurs, entreprises de manutentions portuaires, compagnies maritimes...). Il s'agirait de recenser les leviers et les freins pour faire des ports français un atout stratégique de la chaîne logistique et du commerce extérieur français. A minima, les acteurs logistiques attendent une transparence sur les indicateurs de performance logistique des ports (ex : nombre de rendez-vous, délai d'évacuation moyen des conteneurs, nombre de navires déroutés vers des ports étrangers).

<sup>1</sup> : Rapport IGF-CGEDD « La transformation du modèle économique des grands ports maritimes », novembre 2018

<sup>2</sup> : Sénat. Rapport d'information fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable sur la compétitivité des ports maritimes à l'horizon 2020 : l'urgence d'une stratégie ; par MM. Hervé Maurey et Michel Vaspert, sénateurs. Enregistré à la Présidence du Sénat le 13 février 2019.

**À propos de l'Union TLF :** <https://www.e-tlf.com>

L'Union des Entreprises de Transport et de Logistique de France (Union TLF) est l'organisation professionnelle représentant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport et de la logistique.

Les entreprises adhérentes de l'Union TLF interviennent dans l'ensemble de l'organisation des flux de marchandises : transport routier de marchandises, messagerie, logistique, livraison urbaine et transport léger,



---

multimodal (ferroviaire, fluvial), location de véhicules industriels, transport maritime, aérien et représentants en douane avec TLF Overseas.

Les adhérents de l'Union TLF représentent près d'un tiers des salariés de la branche (32,47 %), soit plus de 200 000 salariés.

